

TUTORIEL
**« COMPLÉTUDE QUESTIONNAIRE
AIDE EXCEPTIONNELLE MAM »**

CONTEXTE

Etude préalable des réponses apportées au questionnaire Sphinx sur la période de janvier à juin 2021.

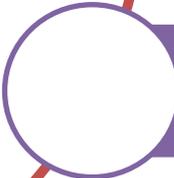
Plusieurs constats:



des questionnaires n'ont pas été complétés (notamment sur la période de confinement du 6 au 25 avril)



des questionnaires comportent des erreurs sur les deux périodes (confinement et hors confinement)



des questionnaires ont été renseignés avec des données nécessitant d'être consolidées



LES DIFFÉRENTES MESURES DU 1ER JANVIER AU 30 SEPTEMBRE

1 ^{er} Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021		Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Août 2021	30 Septembre 2021
10	2		6	25					
			Confinement						

-Fermeture totale ou partielle sur décision administrative en raison du covid

-Fermeture partielle ou totale de la structure à l'initiative du gestionnaire en raison de l'absence de personnel « cas contact » ou personnes vulnérables placées en activité partielle ou ASA

-Place non pourvue par un enfant identifié « cas contact » par l'assurance maladie ou dont au moins un des parents est à l'isolement (malade covid ou cas contact identifié par l'assurance maladie)

-Place non pourvue par un enfant dont au moins un des parents est travailleur indépendant d'un secteur fermé en application du décret d'oct 2020 sur le confinement ou un salaire en activité partielle, ou en ASA.

Fermeture partielle ou totale de la structure à l'initiative du gestionnaire en raison de l'absence de personnel en arrêt de travail dans l'attente du résultat du test

Fermeture partielle ou totale de la structure à l'initiative du gestionnaire en raison d'un enfant testé positif au Covid

-Aides exceptionnelles élargie à toutes les places inoccupées quel qu'en soit le motif

-Mise en place d'une aide à l'ouverture pour l'accueil des enfants du public prioritaire

-Mise en place de la gratuité d'accueil pour tous les enfants de publics prioritaires

NOTICE DE LECTURE

L'explication des cas pratiques se trouve en italique.

Les exemples de situations sont présentés dans les tableaux en bleu.

Les éléments à déclarer sont présentés dans les tableaux orange qui reprennent les intitulés des questionnaires Sphinx.



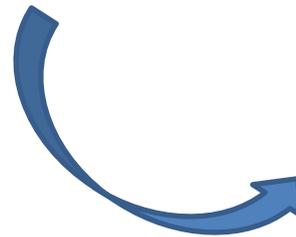
PERIODE « HORS CONFINEMENT »

1 JANVIER AU 5 AVRIL

26 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

Guide dédié - Période hors confinement

[Guide Covid19 aide exceptionnelle MAM version mars 2021.pdf \(caf.fr\)](#)



RAPPEL DES AIDES

MAM

Une aide exceptionnelle de 3€ par jour et par place fermée ou inoccupée est mise en place en faveur des Mam afin de les aider à faire face aux conséquences financières des baisses d'activité induites par la crise sanitaire.

Cette aide bénéficie aux Mam constituées en personne morale et qui ont des charges locatives (loyer ou prêt accessions).



LA COMPLÉTUDE PRÉVU **HORS CONFINEMENT**

<p style="text-align: center;">Hypothèses</p> <p style="text-align: center;">Je suis concerné...</p>	<p style="text-align: center;">Questionnaire : colonne 1</p> <p style="text-align: center;">Nombre de jours ouverts</p>	<p style="text-align: center;">Questionnai re colonne 2</p> <p style="text-align: center;">: Nombre de places d'accueil fermées</p>	<p style="text-align: center;">Questionnai re colonne 3</p> <p style="text-align: center;">: Nombre de journées enfant, "cas contact"</p>	<p style="text-align: center;">Rien à compléter</p>
<p>... PAR AUCUN MOTIF DE L'AIDE EXCEPTIONNELLE</p>				X
<p>... par une fermeture de places (totale ou partielle) par l'Ars</p>	X	X		
<p>... par une fermeture de places (totale ou partielle) par décision du gestionnaire dans le cadre de personnels cas contact ne permettant pas d'avoir le taux d'encadrement nécessaire</p>	X	X		
<p>... par des cas d'enfants cas contacts Le nombre de jour à déclarer démarre dès le 1er jour d'absence et est indépendant de la durée d'accueil quotidienne = 1 enfant vaut 1 journée enfant. <i>Exemple :</i> <i>Réservation sur le mardi annulée : comptabilisation d'une journée sur la colonne 3</i></p>			X	
<p>... par des cas de place non pourvus car au moins un des parents est travailleur indépendant d'un secteur fermé en application du décret du 29 octobre 2020 sur le confinement, ou un salarié en activité partielle, ou en ASA en raison des décisions des pouvoirs publics et tant qu'elles sont en vigueur</p>			X	

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Le gestionnaire doit impérativement informer par écrit la Caf et les services de la Pmi de la fermeture des places.

En cas de contrôle, les pièces justificatives suivantes peuvent être demandées par la Caf :

- la copie de la notification de l'assurance maladie adressée au professionnel lui indiquant qu'il est « cas contact » ;
- ou une copie de l'arrêt de travail accompagné d'une déclaration sur l'honneur du salarié attestant que l'arrêt est motivé par le fait qu'il était malade de la Covid ;
- ou un certificat d'isolement établi par un médecin qui a servi de justification à la bascule en activité partielle ou ASA.
- ou le récépissé de l'assurance maladie à l'issue de la déclaration sur le site de l'assurance maladie pour les personnels symptomatiques en arrêt de travail dans l'attente du résultat d'un test.

ATTENTION

L'aide exceptionnelle n'est pas cumulable, avec le fonds de solidarité mis en place par l'État en faveur des très petites entreprises.



CAS PRATIQUE – EXEMPLE N° 1

Nous gérons une MAM « Ptit Loup » de 12 places.

Une des assistantes maternelles a été cas « contact », les 4 enfants ayant un contrat avec elle n'ont pas pu être accueillis du jeudi 25 mars au 31 mars 2021.

		Nombre de jours concernés par une fermeture	Nombre de places fermées
Semaine 12	Lundi 22 mars	0	0
	Mardi 23 mars	0	0
	Mercredi 24 mars	0	0
	Jeudi 25 mars	1	4
	Vendredi 26 mars	1	4
	TOTAL	2	8
Calcul de places moyennes fermées : Nombre de places fermées / nombre de jours concernés par une fermeture >>>> $8 / 2 = 4$ places			

		Nombre de jours concernés par une fermeture	Nombre de places fermées
Semaine 13	Lundi 29	1	4
	Mardi 30 mars	1	4
	Mercredi 31 mars	1	4
	Jeudi 1er avril	0	0
	Vendredi 2 avril	0	0
	TOTAL	3	12
Calcul de places moyennes fermées : Nombre de places fermées / nombre de jours concernés par une fermeture >>>> $12 / 3 = 4$ places			



Rappel : Nous gérons une MAM « Ptit Loup » de 12 places.

Une des assistantes maternelles a été cas « contact », les 4 enfants ayant un contrat avec elle n'ont pas pu être accueillis du jeudi 25 mars au 31 mars 2021

	Nombre de jours ouvrés concernés par des places fermées	Nombre de places d'accueil fermées	Nombre journées « absence enfant »
Semaine 12	2	4	0
Semaine 13	3	4	0

Points de vigilance :

Mesure du 2 février au 30 juin : éligibilité fermeture de places sur décision du gestionnaire, liée à un cas covid enfant

Si la structure est totalement fermée. Dans cette situation, il ne peut pas y avoir de journées d'« absence enfants » possibles

► *l'aide exceptionnelle ne doit pas être comptabilisée 2 fois*

La fermeture de places relève soit d'une fermeture ARS soit d'une réduction de taux d'encadrement entraînant une baisse des places encadrées. Le nombre de places fermées doit aussi être en cohérence avec des questions d'encadrement (Nombre de contrat par assistantes maternels ou encadrant MC Paje).

Il faut prêter attention à la différence entre « places fermées » et « absence enfant ».



CAS PRATIQUE – EXEMPLE N° 2

Nous gérons une MAM « Bbdoux » .

Une des professionnelle accueille 1 enfant dont les parents sont en chômage partiel. Ce dernier ne vient plus que 3 jours sur les 5 contractualisés du 15 février au 12 mars (semaine 7-10)

		Enfant - Lucas	Journée absence
Semaine 7	Lundi 15 février	Présent	0
	Mardi 16 février	Absent	1
	Mercredi 17 février	Absent	1
	Jeudi 18 février	Présent	0
	Vendredi 19 février	Présent	0
	TOTAL		

	Nombre de jours ouvrés concernés par des places fermées	Nombre de places d'accueil fermées	Nombre journées « absence enfant »
Semaine 7	0	0	2

Exemple semaine 7 à compléter sur les semaines suivantes, en les déclarant de la même façon sur les semaines 8, 9 et 10.



PERIODE « CONFINEMENT »

6 AVRIL AU 25 AVRIL

Rappel:

Guide d'aide à la complétude du questionnaire Sphinx pour la période du 6 au 25 avril 2021



The screenshot shows the CAF.fr website interface. At the top, there are navigation tabs: ALLOCATAIRES, PARTENAIRES, and PRESSE ET INSTITUTIONNEL. Below this is a green header with the CAF logo and 'IMPACTS COVID-19 A LA UNE'. A left-hand menu lists various categories: COMMENT DEVENIR PARTENAIRE DE LA CAF?, IMPACTS COVID-19, MON COMPTE PARTENAIRE, PARTENAIRES D'ACCUEIL, FAMILLE ET PETITE ENFANCE, VOUS ACCOMPAGNEZ LA PARENTALITE, ENFANCE ET JEUNESSE, SOLIDARITE ET SOUTIEN FINANCIER, LOGEMENT, SOUTIEN AUX PERSONNES HANDICAPES, SOUTIEN DE LA CNAF A LA VIE ASSOCIATIVE, and PARTENAIRES LOCAUX. The 'IMPACTS COVID-19' menu item is highlighted in green. The main content area is titled 'Impacts Covid-19' and contains several sections with the heading 'Circulaire', each providing information about specific CAF circulars related to COVID-19 impacts.

<https://www.caf.fr/partenaires/impacts-covid-19>

CAS PRATIQUE – N°3

Notre MAM a continué à fonctionner normalement, sans avoir de public prioritaire, pendant la période de confinement du 6 avril au 25 avril.

***Je n'ai rien à compléter au niveau du questionnaire.
Aucune colonne ne doit être complétée.***



CAS PRATIQUE – N°4

Nous gérons une MAM de 12 places

2 enfants ont été absents pendant la période du confinement car leurs parents étaient en chômage partiel. Les 10 autres étaient présents de façon habituelle, au regard de leur contrat.

	Enfants habituellement accueillis	Nombre de jour concerné par une place fermée ou inoccupée	Nombre de places fermées ou inoccupées
Lundi 5 avril	Jours férié		
Mardi 6 avril	10 enfants	1	12 - 10 = 2 places 12 = agrément
Mercredi 7 avril	10 enfants	1	12 - 10 = 2
Jeudi 8 avril	10 enfants	1	12 - 10 = 2
Vendredi 9 avril	10 enfants	1	12 - 10 = 2
		4	Total places fermées : 2+2+2+2 = 8 Calcul places moyennes fermées : 8 (places) / 4 (jours) = 2 places moyennes



Rappel : Nous gérons une MAM de 12 places

2 enfants ont été absents pendant la période du confinement car leurs parents étaient en chômage partiel. Les 10 autres sont venus de façon habituelle, au regard de leur contrat.

	Nombre de jours ouvrés concernés par des places fermées ou inoccupées	Nombre de places moyenne d'accueil fermées ou inoccupées
Semaine 14	4	2

Points de vigilance :

Tarifification normale en cas d'accueil.

Les places fermées ou inoccupées ouvrent droit à l'aide exceptionnelle.



FOIRE AUX QUESTIONS

Dans le cas d'une place réservée mais pour laquelle l'enfant n'est finalement pas venu, devons-nous comptabiliser cette place comme fermée ?

NON, les places non pourvues du fait de l'absence d'enfant, pour un autre motif que ceux prévu par la circulaire (l'enfant est cas contact ou l'un de ses parents est à l'isolement ou privé d'activité), n'ouvrent pas droit à l'aide exceptionnelle et ne doivent donc pas être déclarées au titre des places fermées.

=> **Le questionnaire n'est pas à compléter**

Si un des assistants maternels de la Mam est « cas contact » ou malade du Covid, la Mam est-elle éligible à l'aide ?

OUI, si la Mam doit fermer partiellement car un ou plusieurs assistants maternels sont malades du Covid, identifiés comme « cas contact » par l'assurance maladie, ou considérés comme personne dite « vulnérable », les places fermées sont éligibles à l'aide exceptionnelle.

=> **La fermeture de places doit être déclaré sur uniquement les 2 premières colonnes, si les places sont fermées, cela signifie qu'il n'y a pas de journées enfants « cas contact » etc... sur ces places...**

Des enfants accueillis dans l'établissement sont absents car considérés comme « cas contact ». Dois-je les comptabiliser en tant que « places fermées » ?

Acompter du 1er janvier au 30 juin 2021, les places inoccupées par des enfants identifiés comme « cas contact » par l'assurance maladie sont éligibles à l'aide exceptionnelle mais dans le questionnaire, vous ne devez pas comptabiliser ces places inoccupées comme fermées mais indiquer le nombre de jour d'absence de ces enfants.

=> **Dans le questionnaire, vous devez compléter uniquement la 3^{ème} colonne**

